

0132732Z  
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
COLLEGE ANDRE CHENIER  
23 RUE DE L AIGUILLETTE  
13012 MARSEILLE  
Tel : 0491933595

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 14  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 24  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/11/2017

Réuni le : 05/12/2017

Sous la présidence de : Veronique Brignatz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

SORTIE FACULTATIVE A PARIS LE 22 FEVRIER 2018 pour une classe de 4ème, participation des familles pour un montant de 82 € par élève (bilan financier joint).

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0